



Demande d'un nouveau coefficient

Par **samurai**, le **01/06/2012 à 09:51**

Bonjour,

Je travaille pour une société qui a comme convention collective "SYNTEC" (IDCC 1486).

Ma question : est au bout de combien de temps (année), puis je demander un coefficient à mon employeur ?

Merci par avance de vos réponses
Cordialement
Samurai

Par **pat76**, le **01/06/2012 à 16:40**

Bonjour

Quel est votre statut actuellement, ETAM, CADRE?

Quels sont votre niveau et votre coefficient d'indiqués sur votre contrat?

depuis quand êtes-vous dans la société?

Par **samurai**, le **01/06/2012 à 20:06**

bonsoir,

je suis ETAM, je suis 3.1 coef 400 et cela fais 7 ans que je suis dans la société.
cordialement
samurai